



L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le 30 novembre, à 19 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de Taninges, légalement convoqué le 23 novembre 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LAURAT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 23
 Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 17

ETAIENT PRESENTS : M. Yves LAURAT, Maire, Mme Maryvonne DELLANDREA, 1ERE Adjointe, Alain CONSTANTIN, Mrs. René AMOUDRUZ, Fernand DESCHAMPS, Gilles PEGUET, Hervé RAFFIN Adjoint, Mmes Marise FAREZ, Sophie KELLE, Mme Catherine MARCELLY, Emmanuelle MENIN-ROCHE, Emmanuelle TURBELIN, Mrs Christian ANTHONIOZ, François CARILLO, Jean-Marc LEHODEY, Sébastien MONTESSUIT, Franck TOMASINA

POUVOIRS : Martine COPPEL pour Marise FAREZ, Gaëlle MOGENIER pour Fernand DESCHAMPS, Emmanuelle PASQUIER POUR Christian ANTHONIOZ, DENIS ROUGE pour Emmanuelle TURBELIN.

EXCUSE : Mmes Aurélie ANIQUET

ABSENT : M. Marc GERODOLLE

Mme Marise FAREZ a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

La séance est ouverte à 20 heures 15.

07 – REVISION DES TARIFS DU CIMETIERE

Madame Maryvonne DELLANDREA, Adjointe, propose au Conseil Municipal l'actualisation suivante des tarifs pour les concessions au cimetière :

	Achat		Renouvellement	
	tarif actuel	tarif proposé	tarif actuel	tarif proposé
concessions trentenaire 2 m2	400 €	600 €	400 €	600 €
concessions trentenaire 4 m2	1200 €	1200 €	800 €	1200 €
columbarium 15 ans	0 €	300 €	0 €	300 €
columbarium 30 ans	400 €	600 €	400 €	600 €
caveau commun 5 ans	gratuit (art L2223-3 du CGCT)			

**Sur proposition de Madame Maryvonne DELLANDREA,
Le Conseil Municipal,
Après présentation et examen du dossier,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité**

- ⊕ **VALIDE** l'actualisation des tarifs des concessions au cimetière à compter du 1er janvier 2018 selon le tableau présenté.

Délibération n°2017-125

**A Tanninges, le 30 novembre 2017
Le Maire,
Y. LAURAT**